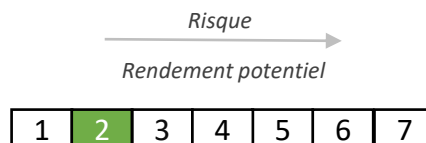


RAPPORT DE GESTION DU 26/02/2021

Objectif de gestion

L'objectif du fonds est de délivrer une performance nette de tous frais de gestion supérieure à celle de l'indice Euro MTS 1-3 ans capitalisé (coupons réinvestis) au moyen d'une gestion discrétionnaire. Le fonds est de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro ».

Échelle de risque



Commentaire de gestion

La volatilité reste importante sur les marchés, soutenue par des effets contraires entre les espoirs d'un rebond significatif de l'économie mondiale, qui entraînent un mouvement important de hausse des taux, et les risques sanitaires qui restent très présents notamment en Europe.

La hausse des taux et le possible retour de l'inflation au-dessus des objectifs des banques centrales maintiennent la rotation sectorielle que nous connaissons depuis novembre et la découverte du vaccin contre le Covid. Au-delà de cette rotation, nous trouvons que le marché prête davantage attention aux entreprises et leur valorisation qu'à un prétendu sentiment de sécurité d'être investi sur des valeurs dites de croissance.

Nous avons commencé une ligne en TP Banque de Bretagne (filiale à 100 % de BNP) dont le yield est intéressant et avons été remboursés comme prévu de la perp Total.

Principales caractéristiques

Évolution de la VL depuis sa création

Actif net de l'OPCVM	1 685 832,47 €
Valeur liquidative	102,28 €
Nombre de lignes	24
Liquidités	13,40%
<i>Poche obligataire</i>	
Rendement actuariel	2,41%
Maturité moyenne (ans)	2,88
Notation moyenne	BBB
Sensibilité	1,41

En vertu de l'article 314-13 du règlement général de l'AMF (arrêté du 3 octobre 2011), nous ne sommes pas autorisés à communiquer les performances du FCP, la date de création de celui-ci étant inférieure à un an.

Performances

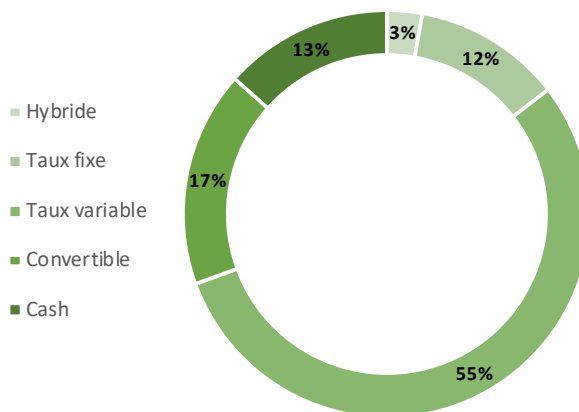
En vertu de l'article 314-13 du règlement général de l'AMF (arrêté du 3 octobre 2011), nous ne sommes pas autorisés à communiquer les performances du FCP, la date de création de celui-ci étant inférieure à un an.

RAPPORT DE GESTION DU 26/02/2021

Principales lignes - Hors OPCVM

CAISSE NAT REASSURANCE 28/05/2169	7,14%
DAIMLER INTL FINANCE BV 11/05/2022	5,95%
BANQUE DE BRETAGNE 20/05/2169CV	5,30%
MAISONS DU MONDE SA 06/12/2023 CV	5,12%
CNP ASSURANCES 11/03/2169	5,02%
SANOFI 01/10/2169 CV	4,62%
RENAULT SA 24/10/2169 CV	4,56%
TOUAX SCA-SGTR-CITE-SGT 01/08/2169	4,39%
CLARANOVA SADIR 01/07/2023 CV	4,38%
CNP ASSURANCES 13/03/2169	3,65%

Répartition par classe d'actifs



Principaux mouvements

Achats/Renforcements

GROUPAMA 6,375% PERP
TP BANQUE DE BRETAGNE
BIRD AM 2023

Ventes/Allègements

TOTAL PERP

Répartition par maturité de la poche obligataire

Maturité	< 1 an	1-3 ans	3-5 ans	Perpétuelle
FASTEA Obligations Actives	11,19%	27,64%	3,03%	58,14%

Répartition par notation de la poche obligataire

Notation	A-	BBB+	BBB	BBB-	BB+	B+	B	Total
FASTEA Obligations Actives	9,40%	25,93%	12,78%	26,51%	8,94%	5,34%	5,55%	100,00%
Investment Grade	9,40%	25,93%	12,78%	26,51%				74,62%
High Yield					8,94%	5,34%	5,55%	25,38%

Caractéristiques et informations sur les frais

Statut juridique	FCP	Code ISIN	FR0013182250
Classification AMF créances libellés en Euro	Obligations et autres titres de	Date de création	22/06/2020
Durée d'investissement conseillée	2 ans et plus	Affectation résultat	Capitalisation
Indicateur de référence	EuroMTS 1-3 ans capitalisé	Souscription minimale	1 part
Société de gestion	Fastea Capital	Décimalisation	Millièmes
Dépositaire	CIC	Frais de gestion fixes	0,95% TTC maximum
Souscriptions / Rachats	Avant 12h00	Commission de surperformance	15% de la surperformance du FCP par rapport à son indice de référence
Fréquence de Valorisation	Quotidienne	Commission de souscription	4% maximum
Devise	Euro	Commission de rachat	1% maximum
Eligibilité	Assurance Vie		

Avertissement Ce document est établi par Fastea Capital. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque commercialisateur, distributeur ou conseil. Il a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription de ce produit. Toutefois en cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter le prospectus de l'OPCVM afin de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus notamment le risque de perte en capital et le cas échéant, le risque de liquidité des actifs sous jacents. L'investissement doit s'effectuer en fonction des objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction.